
Extrait du Registre des délibérations du Conseil intercommunal

Séance du 30.04.2026

Présidence de M. Arnold Poot

Rapport no 20/25 : Rapport de gestion 2025

Le Conseil intercommunal, considérant :

- Le préavis no 20/26 concernant la gestion de l'année 2025 ;
- le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE :

1. Le rapport de gestion de l'exercice 2025 est adopté ;
2. décharge est donnée au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2025

Accepté à l'unanimité.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président	ASIOR	La secrétaire
	Association Scolaire	
Arnold Poot	Intercommunale	Sybille Roch
	Orbe et Région	